



MARCHES PUBLICS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

E26_0304_FOURNITURE ET ROUTAGE D'IMPRIMES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION	3
ARTICLE 2 : SPECIFICATION DU BESOIN	3
2.1 : GENERALITES	3
2.2 : SPECIFICATIONS POUR LES LOTS 1, 2	3
2.3 : SPECIFICATIONS POUR LE LOT 3	4
2.4 : SPECIFICATIONS POUR LE LOT 4	
ARTICLE 3 : COMMANDES, CONDITIONNEMENT, DELAIS ET LIVRAISONS	6
3.1 : COMMANDES	6
3.2 : CONDITIONNEMENT	6
3.3 : DELAIS ET LIVRAISONS	7
ARTICLE 4 : ECHANTILLONS	7

Article 1: Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet : **La fourniture et le routage d'imprimés divers**

Lieu(x) d'exécution :

- Pour les lots 1, 2 et 3 : principalement à HOSPIMAG à Saint Genis Laval (69) et ponctuellement autres EP du GHT (région lyonnaise) et Renée Sabran (Hyères)
- Pour lot 4 : sites HCL, Vinatier et ponctuellement autres EP du GHT (région lyonnaise) et Renée Sabran (Hyères)
- Pour le lot 5 : sites HCL et Vinatier

Ces établissements sont situés dans l'agglomération lyonnaise excepté le centre hospitalier Renée Sabran situé à Giens-Hyères (83).

Article 2 : Spécifications du besoin

- Généralités

Cette consultation fait l'objet d'une décomposition en quatre lots :

Lot	Désignation
1	IMPRIMES STANDARDS
2	LIASSES
3	IMPRESSION ET ROUTAGE D'IMPRIMES
4	TRAVAUX DE REPROGRAPHIE DIVERS
5	ORDONNANCES SECURISEES

Les caractéristiques techniques des imprimés des lots 1 et 2 sont présentées dans l'annexe 1 du présent CCTP.

Le lot 4 ne contenant pas de produits utilisés de façon récurrente par les HCL, il n'y a pas de descriptif spécifique. Ce descriptif sera communiqué en cours de marché, et pour chaque commande des produits

Les candidats noteront que les caractéristiques techniques présentées constituent une cible vers laquelle les imprimés doivent tendre.

Les candidats ont la possibilité de proposer des produits différents dont les caractéristiques correspondraient davantage à leur standard de fabrication ou au marché (grammages des papiers, type de support...). L'objectif étant de bénéficier des offres les plus compétitives.

En revanche ces propositions ne devront en aucun cas dégrader le besoin fonctionnel lié au produit, cela impactera l'appréciation technique de l'offre.

- Spécifications pour les lots 1 et 2 (imprimés standards et liasses)

Même s'il ne s'agit pas de l'objet de la consultation, les candidats noteront qu'ils pourront être amenés à effectuer des retouches graphiques sur les documents fournis par les établissements hospitaliers.

Dans certains cas, les candidats peuvent être contraint de produire intégralement la maquette du document, sur base d'une version papier si le GHT ne dispose pas d'un fichier exploitable.

○ Imprimés de biologie (lot 1)

Dans leur fonctionnement les laboratoires de biologie des HCL utilisent un système de lecture optique de document. Tous les imprimés concernés par ce système se présentent sous la forme d'une feuille A4 avec des repères latéraux pour caler la lecture optique (descriptif technique en annexe).

Pour la validation des BAT de ces documents, il sera demandé au titulaire du marché de faire parvenir quelques exemplaires papiers pour validation de la lecture optique.

Le prix proposé pour les références identifiées « bons de biologie » dans l'annexe financière sont supposés intégrer la fourniture de ces exemplaires de validation. Ils ne pourront pas faire l'objet d'une facturation spécifique.

Dans l'annexe financière, ces imprimés sont regroupés selon 4 catégories seulement :

- Impression monochrome recto sur papier couleur (teintes pastel)
- Impression monochrome recto/verso sur papier couleur (teintes pastel)
- Impression couleur recto sur papier blanc
- Impression couleur recto/verso sur papier blanc

Dans la pratique il existe un nombre important de références dont les numéros seront communiqués en cours de marché.

Pour tous ces documents, il est demandé un prix unitaire, prix auquel seront rattachés les documents éventuellement créés en cours de marché.

○ Questionnaires de satisfaction

Les HCL utilisent de nombreux questionnaires pour évaluer le niveau de satisfaction des patients. Ces documents se présentent tous sous la même forme : format A4, papier blanc 80g, impression couleur recto/verso (voir les modèles correspondants en annexe).

Pour tous ces documents, il est demandé un prix unitaire, prix auquel seront rattachés les documents éventuellement créés en cours de marché.

○ Liasses (lot 2)

Les liasses référencées dans ce lot seront utilisées à la main et non pas sur un matériel d'édition informatique.

Pour tous ces documents, il est demandé un prix unitaire, prix auquel seront rattachés les documents éventuellement créés en cours de marché.

○ Estimations quantitatives

Les estimations de quantité sont fournies, référence par référence, dans les annexes financières.

Les informations sur le rythme de commande sont fournies dans l'annexe 1 du présent CCTP quand elles sont connues.

Les candidats noteront qu'il s'agit d'estimations et non pas d'un engagement.

- **Spécifications pour le lot 3 : Impression/routage Imprimés**

Cette prestation consiste à :

- Impression des magazines TONIC et l'ESSENTIEL
- Mise sous pli des magazines
- Fourniture et mise sous enveloppe C4 sans fenêtre
- Impression noire des mentions expéditeur, postale, destinataire + Alliage / Affranchissement sur compte HCL
- Dépôt Poste pour envoi aux destinataires

La seule prestation récurrente à ce jour est le routage de l'imprimé TONIC (reference 609688) : cette prestation consiste à envoyer 4 numéros du Tonic par an à paraître en **janvier, avril, juillet et octobre** (périodicité trimestrielle).

Descriptif technique du magazine Tonic :

Brochure 24+4 pages

Format fermé 21x28,5cm / ouvert 42,1x28,5cm

Intérieur : Papier blanc couché moderne demi-mat 90g PEFC

Couverture : Papier blanc couché moderne demi-mat 115g PEFC

Impression quadri recto verso

Positionnement produit fini/fermé : portrait

Piqué deux points métal

En septembre, l'envoi comprend également l'envoi de la brochure l'Essentiel, imprimé mis à disposition par la Fondation des

HCL (quadrichromie, RV, format 31*37,5, support couché, poids estimé à 95g, portrait).

Un feuillet peut être ajouté au magazine Tonic à la demande de la Direction de la communication pour n'importe quelle parution.

En 2025, le nombre de destinataires concernés est de **25 000 par vague d'envoi (4 envois par an)**.

Les prix unitaires de cette prestation de routage sont à indiquer dans l'annexe financière.

D'autres imprimés pourront être ajoutés à cette prestation en cours de marché.

- **Spécifications pour le lot 4 : Travaux de reprographie divers**

○ Besoins

Ces travaux sont principalement demandés par la Direction de la Marque et de la Communication (DMC) des HCL mais également par les établissements partis du GHT via les services économiques pour diverses manifestations et souhaits de communication particulière.

L'annexe financière indique des tarifs unitaires à appliquer pour que chaque dossier/imprimé demandé en cours de marché puisse respecter un cadre financier précis.

Par définition, les articles présents dans ce marché ne connaissent pas une consommation régulière et ne disposent pas d'une référence spécifique. Il n'est donc pas possible de donner une estimation de consommation par article.

Les cartes de visites font exception à cette règle. Le candidat indiquera pour chaque type de carte le prix complet d'un tirage de 100 ou 200 exemplaires d'un même modèle.

L'annexe financière indique les différentes opérations de base que le titulaire sera amené à réaliser dans le cadre de la création d'un document. Les devis et factures du titulaire du futur marché devront donc se baser sur les produits et les tarifs présents sur cette liste.

Pour information, les dépenses annuelles sur ce marché ont été de 85 000€TTC sur 2025.

Les besoins couverts par ce marché sont les demandes ponctuelles de travaux de reprographie émanant d'un établissement de soin ou d'une direction transverse.

Dans certains cas, les candidats pourront être contraints de produire intégralement la maquette du document, sur base d'une version papier, si les HCL ne disposent pas d'un fichier exploitable.

Les candidats pourront également être amenés à effectuer des retouches graphiques sur les documents fournis par les HCL.

Les documents demandés pourront prendre la forme de : *(liste non exhaustive)*

- Rapports de gestion
- Affiches
- Cartes de visites
- Flyers
- Catalogue de formations
- Dépliant
- Livret
- Cahier d'observations dans le cadre d'une étude clinique (CRF – Case Report Form)

Précisions des besoins : Type de supports majoritairement demandés par la DMC (liste non exhaustive)						
Type	Impression*	Grammage	Format	Papier**	Façonnage	Quantité demandée
Affiche	quadri recto	170g	A0	couché mat	Bords perdus	Unité
Affiche	quadri recto	130g	A0	couché mat	Plastification + œillets	Unité
Affiche	quadri recto	170g	A1	couché mat	Bords perdus	Unité
Affiche	quadri recto	130g	A1	couché mat	Plastification + œillets	Unité

Affiche	quadri recto	170g	A2	couché mat	Bords perdus	Unité
Affiche	quadri recto	170g	A3	couché mat	Bords perdus	50/100/le 100 suivant
Affiche	quadri recto	170g	A4	couché mat	Bords perdus	50/100/le 100 suivant
Flyer	quadri recto	130g/170g	A5	couché mat	Bords perdus	100/500/le 100 suivant
Flyer	quadri recto/verso	130g/170g	A5	couché mat	Bords perdus	100/500/le 100 suivant
Flyer 2 volets	quadri recto/verso	130g/170g	A5 fermé, A4 ouvert	couché mat	1 pli - bords perdus	100/500/le 100 suivant
Flyer 3 volets	quadri recto/verso	130g/170g	A5 fermé, 45 X 15 cm ouvert	couché mat	2 plis - bords perdus	100/500/le 100 suivant
Livret	quadri recto/verso	130g/170g	A5 fermé, A4 ouvert, 8 pages	couché mat	Bords perdus 2 points métal	100/500/le 100 suivant
Livret	quadri recto/verso	130g/170g	A5 fermé, A4 ouvert, 12 pages	couché mat	Bords perdus 2 points métal	100/500/le 100 suivant
Livret	quadri recto/verso	130g/170g	A5 fermé, A4 ouvert, 16 pages	couché mat	Bords perdus 2 points métal	100/500/le 100 suivant
Cartes	quadri recto/verso	250 g	8,5 x 5,5 cm	couché mat	coins arrondis	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto/verso	250 g	25,5 x 5,5 cm ouvert 8,5 x 5,5 cm fermé 3 volets	couché mat	coins arrondis 2 plis	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto	250 g	8 x 12 cm	couché mat	option pelliculage mat	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto/verso	250 g	8 x 12 cm	couché mat	option pelliculage mat	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto	250 g	A6	couché mat	option pelliculage mat	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto/verso	250 g	A6	couché mat	option pelliculage mat	50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto	250 g	21 x 10 cm	couché mat		50/100/le 100 suivant
Cartes	quadri recto/verso	250 g	22 x 10 cm	couché mat		50/100/le 100 suivant
Cartes de visite	quadri recto	250 g	5,5 x 8,5 cm	couché mat	coins droits	
Cartes de visite	quadri recto/verso	250 g	5,5 x 8,5 cm	couché mat	coins droits	
* impression en reprographie ou offset						
** possibilité de changer de papier si besoin						

Cette liste ne pouvant être exhaustive compte tenu de l'immense diversité des opérations réalisées dans le cadre d'un travail de reprographie, elle sera complétée au cours du marché en fonction des demandes.

- **Spécifications pour le lot 5 : Ordonnances sécurisées**

Le candidat devra fournir des liasses d'ordonnances sécurisées triplicata pour les HCL et le Vinatier.

Ces ordonnances sont obligatoires pour les médicaments classés comme stupéfiants ou assimilés et pour certaines substances spécifiques (ex : codéine, tramadol) en application de l'article R5132-5 du code de la santé publique.

Formats souhaités : 14.8 x 21 cm et 21 x 29.7 cm

Les ordonnances sécurisées doivent respecter les spécifications techniques suivantes :

- AFNOR NF 52-002 / R280
- Papier filigrané blanc (caducée visible par transparence)
- Grammage et qualité contrôlés (souvent 80g)
- Pré-impression en bleu normé (P2748U)
- Carré de sécurité (microlettres) non reproductible
- Numéro de série unique ou numérotation par lot
- Code barre. Identifiant prescripteur (RPPS)
- Structure standardisée du document
- Zone de rédaction normalisée
- Absence de publicité tierce

Ces ordonnances doivent donc être conformes au référentiel AFNOR et à l'arrêté du 10 août 2010 fixant les caractéristiques techniques permettant la lecture automatique des éléments d'identification du prescripteur sur les ordonnances.

Les feuillets doivent respecter le descriptif technique suivant :

- 1er feuillet sur autocopiant CB 80 g sécurisé blanc
- 2e feuillet sur autocopiant CFB Blanc 53 g avec mention « duplicata »
- 3e feuillet sur autocopiant CF Blanc 60 g avec mention « triplicata »
- Collés en tête.

Conditionnés par paquets de 250 ex. (pour manuscrites) ou 2500 (pour informatique) ou autre conditionnement à indiquer dans la réponse technique.

Article 3 : Commandes, conditionnement, délais et livraisons

- **Commandes**

Pour les lots 1 et 2, l'essentiel des commandes seront émises par la plateforme logistique des HCL : Hospimag. Ces commandes pourront faire l'objet d'une planification annuelle (échancier) avec le titulaire retenu si ce dernier en émet le souhait.

Lors de la première commande de chaque article, la maquette de l'imprimé sera fournie sous format électronique. Le titulaire retournera avant l'impression un BAT qui sera validé par les HCL.

Sauf changement demandé par les HCL, un BAT validé sera valable sur toutes les commandes suivantes. Pour les lots 3 et 4, les commandes pourront être émises par l'ensemble des établissements des HCL.

- **Conditionnement**

Les emballages présenteront un degré de résistance et de solidité suffisants pour supporter sans dommage la manipulation dont ils feront l'objet lors des différentes phases de transport et de manutention.

Les emballages devront être étiquetés de façon à faire apparaître de manière très lisible un descriptif en français du contenu et des quantités, ainsi que le code article HCL défini par imprimé.

A l'expédition des marchandises, il est indispensable que les différents imprimés soient gérés indépendamment sans que cela n'entraîne un déconditionnement éventuel du carton par les équipes logistiques des HCL.

Sauf indication contraire dans l'annexe financière, tous les articles des lots 1 et 2 sont à livrer filmés par paquet de 250 exemplaires.

Ce conditionnement est critique dans la gestion de stock et de l'approvisionnement des services des HCL par notre plateforme logistique et tout manquement à cette règle exposera le titulaire à une pénalité forfaitaire (voir article traitant des pénalités dans le CCAP).

Pour le lot 4, le conditionnement sera spécifié à chaque demande.

- **Délais et livraisons**

Les délais de livraison pour les articles des lots 1 et 2 seront précisés par le candidat dans l'annexe financière. Le délai indiqué est supposé démarrer à la validation du BAT par les HCL (ou à la commande si le BAT est déjà validé) jusqu'à la livraison des marchandises.

Pour le lot 3 et 4, les délais seront précisés sur le bon de commande. En l'absence de précision, le délai de livraison par défaut pour le lot 4 sera de 48h.

Si le délai de livraison spécifié est incompatible avec le travail demandé ou si le titulaire rencontre une difficulté pour tenir le délai, il prendra contact avec le service demandeur pour définir d'une date de livraison.

Pour les bons de commande émis par Hospimag, la livraison des marchandises se fera en un point, à l'adresse ci-dessous :

HOSPIMAG
68, chemin de la Mouche 69230 Saint-Genis Laval

Pour les bons de commande émis par les établissements, la livraison des marchandises s'effectuera directement aux établissements et services suivant l'adresse mentionnée sur le bon de commande.

Article 4 : Echantillons et journée portes ouvertes

Les candidats devront fournir des échantillons à l'appui de leur offre les échantillons listés ci-dessous.

Pour tous les lots, c'est la qualité du support et de l'impression que nous cherchons à évaluer.

- **Lot 1 : Imprimés standards**

Le candidat fournira à l'appui de son offre un échantillon de chacun des supports papiers qu'il utilisera dans la production des documents présents dans le lot 1.

Pour les papiers de couleur, le candidat pourra ne fournir qu'une seule des couleurs mais accompagnera son offre d'un nuancier des couleurs disponibles.

En outre, le candidat fournira un document imprimé de son choix utilisant le support papier proposé pour les 2 articles suivants : 87023 / 87056

- **Lot 2 : Liasses**

Le candidat fournira un carnet autocopiant de 10 liasses minimum avec une reliure 2 points métal sur le bord latéral gauche

- **Lot 3 : Impression & routage d'imprimés**

Pas d'échantillon

- **Lot 4 : Travaux de reprographie divers**

Le candidat devra fournir les échantillons ci-dessous à l'appui de son offre :

- Une affiche / quadri recto / 170g / A3 / couché mat / Bords perdus
- Un Flyer 2 volets / quadri recto/verso / 170g / A5 fermé, A4 ouvert / couché mat / 1 pli / Bords perdus
- Un Livret / quadri recto/verso / 170g / A5 fermé, A4 ouvert / 12 pages / couché mat / Bords perdus / 2 points métal
- Une Carte / quadri recto/verso / 250 g / A6 / couché mat / option pelliculage mat
- 10 cartes de visite / quadri recto/verso / 250 g / 5,5 x 8,5 cm / couché mat / coins droits

- **Lot 5 : Ordonnances sécurisées**

Le candidat devra fournir 2 exemplaires d'ordonnance sécurisée « spécimen » : l'un à compléter de manière manuscrite et l'autre à utiliser par voie informatique

Enfin, une **journée portes ouvertes** avec une présentation de l'échantillothèque des imprimés actuellement utilisés est planifiée le **mardi 2/06 de 11h à 16h sur le site d'HOSPIMAG située au 68, chemin de la Mouche 69230 Saint-Genis Laval** (contact : Camille Guibert, camille.guibert@chu-lyon.fr).

Cette journée portes ouvertes ne concerne que les candidats aux lots 1 et 2. La visite n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour visualiser l'ensemble des imprimés des marchés.